

1) Pourquoi a-t-on choisi les couleurs vert et or pour le site Internet ?

Ces deux couleurs représentent les symboles héraldiques officiels de la fonction épiscopale et on les retrouve sur les blasons individuels de tous les évêques.

Le vert correspond au « chapeau de sinople » (chapeau ecclésiastique) et aux glands qui forment le cimier et les tenants des armoiries de l'évêque tandis que l'or représente la croix processionnelle.

2) À quoi ressemblent les armoiries d'un évêque ?



Blason de Mgr Pierre Morissette, évêque de Saint-Jérôme, président de la CECC.

Le blason est l'emblème de l'évêque, qui l'utilise dans les en-têtes de lettres, les documents et autres publications officielles. Il consiste en un écusson portant les symboles qui représentent la personne pour laquelle il a été conçu. Tout autour, certains éléments révèlent sa dignité, son rang, son titre, sa juridiction et autres. Généralement, un cartouche –ou une « bannière »– sur lequel une devise (ou un principe) est inscrite, figure au bas de l'écusson.

L'écusson de chaque évêque est unique. Les symboles qui y apparaissent se réfèrent à toutes sortes d'éléments qui ont influencé sa vie : il peut s'agir de références à des personnes, à des communautés, à des lieux et à des événements qui ont une influence sur son leadership spirituel.

Le cimier et les tenants des armoiries sont communs à tous les évêques. Un chapeau de sinople vert (chapeau ecclésiastique) surmontant une croix processionnelle de couleur or, forme le cimier. De chaque côté, un certain nombre de glands, déterminé par le rang, forme les tenants (les évêques en ont six, les archevêques 10 et les cardinaux 15). Sur les armoiries d'un cardinal, le chapeau de sinople et les glands sont rouges.

Pour plus d'information sur le symbolisme de ces armoiries, voir le site : <http://diocese-stjerome.qc.ca/>